**AFFECTATION AU COLLEGE POUR LES ELEVES DE CM2 – VOLET 2**

Madame, Monsieur,

Je vous remets le 2ème volet précisant le collège attribué à votre enfant en fonction des informations que vous m’avez transmises. Voici comment le remplir :

ENCART C : indiquez si votre enfant sera scolarisé dans le public (OUI) ou dans le privé (NON)

ENCART D : vérifiez que l’établissement demandé dispense les formations indiquées. Dans le cas contraire, il vous faudra faire une demande de dérogation.

ENCART E : indiquez la langue 1 choisie et enseignée au collège. Vous pouvez également inscrire une deuxième langue (enseignée dans le collège demandé) mais c’est le collège qui décidera lors de l’inscription en juin. Il faut une dérogation pour un collège enseignant une autre langue (/ex : RUSSE, JAPONAIS…)

ENCART F : ne remplissez que si vous souhaitez une dérogation au collège public qui vous a été attribué. La liste des justificatifs à fournir se trouve ci-dessous.

ENCART G et F : ne concernent que certains élèves pour lesquels une orientation a été décidée en équipe éducative.

**Merci de retourner LE VOLET 2 à l’école pour avant le 10 avril (délai de rigueur).**

La directrice, C. Doucet

**ANNEXE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Formations disponibles dans l’académie** | **Listes des langues vivantes** |
| **6EME ARTS PLASTIQUES**  **6EME BILANGUE**  **6EME DANSE**  **6EME LANGUE DES SIGNES FRANCAIS**  **6EME MUSIQUE**  **6EME SECTION INTERNATIONALE**  **6EME THEATRE** | Allemand lv1  Anglais lv1  Anglais lv2  Espagnol lv1  aponais lv1  Russe lv1 |

LISTE DES JUSTIFICATIFS DE DÉROGATION À JOINDRE :

Aucune demande de dérogation sans les justificatifs correspondants ne sera examinée.

-1- Élève en situation de handicap : Joindre la Notification MDMPH en cours de validité pour la rentrée 2025 de votre enfant.

-2- Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé : Joindre les éléments médicaux sous pli confidentiel à l'attention du service médical.

-3- Élève boursier sur critères sociaux : Joindre la copie de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.

-4- Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité : Joindre le certificat de scolarité du frère ou de la sœur pour 2024-2025 (si l'élève est en 3e durant l'année scolaire 2024-2025, la demande ne sera pas prise en compte).

-5- Élève suivant un parcours scolaire particulier : Joindre un courrier en indiquant le parcours souhaité (CHAM, CHAD..., section internationale, section sportive).

-6- Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité : Joindre un courrier explicatif.

-7- Autres : courrier explicatif et tous les documents pouvant permettre l'examen de la demande.